



Amanlis, Brie,
Chelun, Janzé,
Le Theil-de-Bretagne,
Marcillé-Robert, Martigné-
Ferchaud, Retiers,
Sainte-Colombe,
Thourie.

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX.

Synthèse.

Mars 2023.



Pourquoi mener une analyse des besoins sociaux ?

Au cours de l'année 2022, les communes d'Amanlis, Brie, Chelun, Janzé, Le Theil-de-Bretagne, Marcillé-Robert, Martigné-Ferchaud, Retiers, Sainte-Colombe et Thourie se sont engagées, par l'intermédiaire de leur Centre Communal d'Action Sociale, dans leur seconde Analyse des Besoins Sociaux (ABS).

Si l'obligation est en effet faite aux CCAS de réaliser une ABS à chaque nouvelle mandature, les municipalités souhaitent ainsi se saisir de l'occasion pour renforcer leur politique sociale pour les années à venir. L'enjeu de ce travail était de s'inscrire dans une analyse large, transversale et en concertation, des dynamiques et des problématiques de territoire. Il s'articule donc autour de diverses thématiques et vise à faciliter la définition des priorités et des moyens à mobiliser dans le cadre d'un plan d'actions adapté aux besoins des habitants.

Ce rapport d'analyse des besoins sociaux résulte d'une collaboration entre le cabinet Kainotomía et les représentants de chacune des collectivités impliquées dans l'ABS et des partenaires institutionnels. Il a été construit grâce à une dynamique de travail collaborative et partagée permettant de renforcer les coopérations, l'efficacité et la complémentarité d'interventions des différents acteurs du territoire.

Les objectifs :

Appréhender collectivement les dynamiques de territoire.

Identifier et comprendre les besoins sociaux de la population via une enquête de terrain.

Identifier les enjeux en matière de développement social territorial.

Le pilotage

Un comité de pilotage coordonné par :

- CHATELLIER Marie-Christine, Directrice du Centre Communal d'Action Sociale de Retiers.
- JANNOT Danny, Directrice du Centre Communal d'Action Sociale de Janzé.
- ROLLAND Isabelle, Adjointe au Maire, chargée de l'action sociale à Retiers et présidente de l'UDCCAS 35.

Et composé des techniciens et élus des 10 communes et des partenaires institutionnels :

- BESNARD Pauline (CLIC)
- BORDIER Daniel (Thourie) *
- BREGET Anita (Amanlis) *
- BRÉMOND Véronique (Martigné-Ferchaud) *
- CHALOPIN Vanessa (Amanlis)
- CLÉMENT Benoît (Le Theil-de -Bretagne) *
- CORGNE Anne-Marie (Le Theil-de -Bretagne)
- DANIEL Cédric (Thourie) *
- DELAUNAY Marie-Annick (Chelun)*
- DIVAY Laurent (Marcillé-Robert) *
- GAIGEOT Marie-Odile (Martigné-Ferchaud)
- GANTELET Christine (Brie)*
- GÉRARD Marie (Janzé)
- JOUAN Gaëlle (Marcillé-Robert)
- JOULAIN Anne (Janzé)*
- LETORT Sylviane (Janzé)*
- MAZURAI Chantal (Martigné-Ferchaud) *
- MOULIN Monique (Martigné-Ferchaud) *
- OUMOHAND Malik (Martigné-Ferchaud)
- POINSIGNON Cyrille (Le Theil-de -Bretagne) *
- RENOUX Gwénaëlle (Thourie)*
- RICHARD Cécile (CDAS)
- RIET Michelle (Brie)*
- THOMERET Sylvie (Sainte-Colombe) *
- THOMMEROT Catherine (Martigné-Ferchaud) *

* Élus au conseil municipal



Comment le territoire a-t-il été observé ?

Cette ABS se structure autour de deux modes d'observation :

- Un portrait social de la commune compilant un ensemble d'indicateurs socio-démographiques et socio-économiques statistiques.
- Une enquête quantitative et qualitative menée auprès des acteurs du territoire : habitants, bénévoles, professionnels et élus.

À noter : Le présent document synthétise l'ensemble des conclusions issues de l'enquête statistique et des échanges avec les acteurs du territoire. L'intégralité des données est disponible dans le rapport de diagnostic.

La méthodologie :

Phase 1 : Mobiliser les acteurs de territoire.

- Coconstruire la commande ;
- Constituer le comité de pilotage ;
- Établir le rétroplanning de l'ABS.

Phase 2 : Identifier et comprendre les besoins sociaux de la population via une enquête de terrain.

- Analyser les données statistiques ;
- Collecter les quantitatives ;
- Collecter les données qualitatives.

Phase 3 : Définir les priorités d'actions sociales.

- Analyser collectivement les données ;
- Identifier les problématiques sociales de territoire ;
- Définir les orientations stratégiques.

Les données :

Une diversité d'indicateurs statistiques issus des observatoires : Insee, caf, observatoire de l'habitat, data asso, etc.

Une diversité d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs issus des études préalablement menées, des projets de territoire et des rapports d'activités des services au public.

Des données qualitatives recueillies dans le cadre d'un questionnaire diffusé aux habitants de 18 ans et plus.

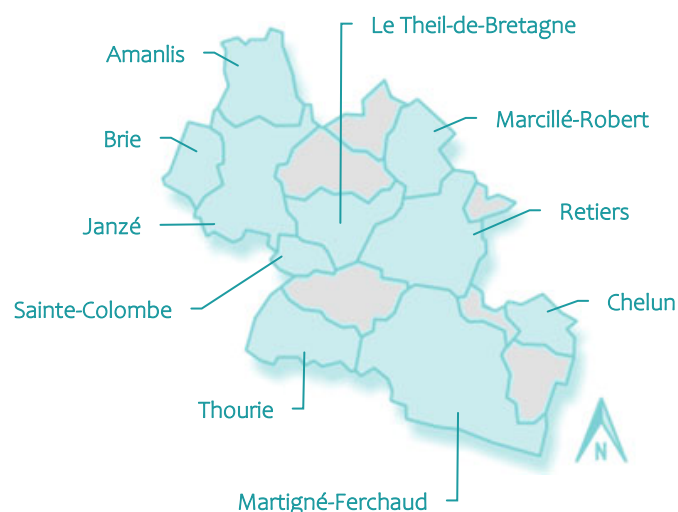
Des données qualitatives recueillies dans le cadre d'entretiens avec 16 professionnels et bénévoles du territoire d'observation.

Des données qualitatives recueillies dans le cadre de deux groupes de travail regroupant les élus, les professionnels, les membres d'associations et les partenaires institutionnels du territoire intercommunal.



Quel est le territoire observé ?

Communes observées dans la cadre de l'Analyse des Besoins Sociaux - 2022.



©IGN 2022 | Traitement © Kainotomía.

Située sur l'axe Bretagne-Anjou, au sud-est de l'Ille-et-Vilaine, Roche aux Fées Communauté regroupe 16 communes. Les territoires qui bordent cette intercommunalité sont Rennes Métropole, la Communauté d'agglomérations de Vitré (Vitré Communauté), la Communauté de Communes du Pays de Châteaugiron et la Communauté de Communes Bretagne Porte de la Loire Communauté (issue de la fusion des intercommunalités du Pays de Grand-Fougeray et de Moyenne Vilaine et Semnon au 1er janvier 2017). L'intercommunalité est entourée de 3 départements : le Maine-et-Loire, la Loire Atlantique, et la Mayenne. Le territoire de la communauté de communes est étendu : il occupe 369,30 km² et compte 72,3 habitants au km² ce qui en fait un territoire peu dense, au sens de la grille communale de densité de l'Insee.

Parmi les 16 communes de Roche aux Fées Communauté, 10 sont observées dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux : Amanlis, Brie, Chelun, Janzé, Le Theil-de-Bretagne, Marcillé-Robert, Martigné-Ferchaud, Retiers, Sainte-Colombe et Thourie.

Au regard du zonage en aires d'attraction des villes, établi en 2020, la quasi-totalité du territoire appartient à l'aire d'attraction de Rennes mais les communes de Marcillé-Robert, Martigné-Ferchaud et Chelun apparaissent isolées et ne bénéficient pas des pôles d'attraction qui les entourent (Rennes, Châteaubriand ou La Guerche-de-Bretagne).



À RETENIR CONCERNANT LE PORTRAIT SOCIAL DE TERRITOIRE.



Des communes attractives qui ont observé l'arrivée de nouveaux habitants (Amanlis, Brie, Janzé, Retiers, Sainte-Colombe et Thourie) et des communes plus rurales qui peinent à trouver une nouvelle dynamique démographique (Chelun, Marcillé-Robert, Martigné-Ferchaud, Le Theil-de-Bretagne).



Une population jeune et familiale, notamment dans les communes d'Amanlis, de Brie, Chelun et Thourie avec une forte proportion de moins de 30 ans. Mais un retrait marqué des jeunes actifs dans l'ensemble du territoire communautaire.



Une augmentation importante du nombre de familles monoparentales et des ménages composés d'une personne seule, liée : au vieillissement de la population (plus marqué à Marcillé-Robert, Martigné-Ferchaud et Retiers) ; à l'éclatement des cellules familiales ; au phénomène de décohabitation.



Une population intercommunale au niveau de revenu moins élevé que celui du département mais des disparités de revenus entre les plus riches et les plus pauvres moins importantes que dans l'ensemble de l'Ille-et-Vilaine et de la France métropolitaine et qui s'atténuent.



Des populations qui sont plus fragiles économiquement : Les ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans, les ménages dont le référent fiscal a plus de 75 ans et les familles monoparentales, avec une pauvreté plus prégnante au sud du territoire.



Un taux de chômage inférieur aux territoires de comparaison mais des facteurs de précarité qui caractérisent encore le sud du territoire (taux de chômage et part de jeunes non insérés plus importants).



La présence de pôles d'emplois attractifs : Retiers, Martigné-Ferchaud et Janzé. Mais un territoire toutefois résidentiel avec un nombre important d'actifs qui travaillent hors de leur commune de résidence et donc une nécessité de penser l'accès à l'emploi en termes de mobilité.



Des populations plus exposées à des difficultés liées à l'emploi : Les femmes (toutes tranches d'âge confondues), les jeunes de 15 à 24 ans et les nouveaux arrivants, majoritairement âgés de 25 à 54 ans, dont une part significative est sans activité professionnelle.



À RETENIR CONCERNANT L'HABITAT.



Un nombre de logements en augmentation à l'échelle intercommunale et une vacance qui serait en recul.



Une dynamique de rénovation enclenchée mais à poursuivre avec un parc de logements ancien notamment dans les communes de Chelun, Marcillé-Robert, Martigné-Ferchaud, Sainte-Colombe et Thourie.



Une faible part de logements locatifs sociaux HLM mais compléter par une offre de logements communaux et de logements conventionnés.



Des dynamiques de territoire qui influent sur les besoins : croissance démographique ; phénomène de décohabitation et de desserrement des ménages ; augmentation de la longévité associée au vieillissement de la population avec un parc de logements peu adapté à ces changements.



Des besoins plus spécifiques : En logements sociaux ; En hébergements d'urgence ; En logements de transition.

1 INDICATEUR

Parts de répondants au questionnaire qui estiment qu'il n'est pas facile de se loger dans leur commune - 2022 - (En %).

Territoires	% de répondants	Territoires	% de répondants
Amanlis	26,0 %	Marcillé-Robert	30,4 %
Brie	41,3 %	Martigné-Ferchaud	35,0 %
Chelun	19,4 %	Retiers	52,3 %
Janzé	43,8 %	Sainte-Colombe	31,0 %
Le Theil-de-Bretagne	28,6 %	Thourie	38,1 %
Total des communes			40,3 %

Enquête en population générale | 2022 | © Kainotomía

1 ENJEU MAJEUR

Améliorer et adapter le parc de logements à la diversité des ménages et des parcours résidentiels.



À RETENIR CONCERNANT LA MOBILITÉ.



Des déplacements nombreux entre EPCI, essentiellement effectués pour se rendre au travail et en direction de Rennes métropole.



Des ménages nombreux à être équipés d'une voiture.



Des déplacements en véhicule personnel motorisé facilités par l'aménagement du territoire mais qui entraînent une surutilisation de la voiture.



Un territoire où les déplacements sont nécessaires jusqu'aux communes pôles mais peuvent être longs et plus difficiles pour les personnes non véhiculées.



Des besoins spécifiques liés : À l'aménagement du territoire et de voies de mobilité douce ; Au développement des modes de transport collectif ; À l'autonomie des publics en situation de précarité économique, à mobilité réduite, etc.

1 INDICATEUR

Parts de répondants au questionnaire qui éprouvent des difficultés légères à intenses liées à leurs déplacements - 2022 - (En %).

Territoires	% de répondants	Territoires	% de répondants
Amanlis	37,7 %	Marcillé-Robert	21,7 %
Brie	41,3 %	Martigné-Ferchaud	35,8 %
Chelun	25,8 %	Retiers	24,6 %
Janzé	36,1 %	Sainte-Colombe	22,4 %
Le Theil-de-Bretagne	37,5 %	Thourie	31,0 %
Total des communes		32,8 %	

Enquête en population générale | 2022 | © Kainotomía

1 ENJEU MAJEUR

Faciliter les déplacements intra et intercommunaux.



À RETENIR CONCERNANT LES SERVICES À LA POPULATION.



Un territoire intercommunal bien doté en commerces et services de la vie quotidienne mais aussi en équipements sportifs et culturels.



La présence de foyers d'activité : Janzé, Retiers, Martigné-Ferchaud. Mais des commerces, services et équipements essentiellement concentrés dans ces communes « pôles » et en centre-bourg.



Un manque général de commerces et de services pour les communes de Thourie et Chelun et donc des populations éloignées des équipements de proximité.



Une nécessité de renforcer l'offre de commerces et de services et d'organiser des pôles de vie accessibles à tous.



Des besoins spécifiques pour les populations jeunes, les personnes âgées, les personnes non véhiculées pour lesquelles les déplacements peuvent être plus difficiles.

1 INDICATEUR

Parts de répondants au questionnaire qui éprouvent des difficultés liées à la gestion de la vie quotidienne (accès aux commerces et services) - 2022 - (En %).

Territoires	% de répondants	Territoires	% de répondants
Amanlis	32,5 %	Marcillé-Robert	26,1 %
Brie	45,7 %	Martigné-Ferchaud	26,7 %
Chelun	38,7 %	Retiers	19,6 %
Janzé	25,6 %	Sainte-Colombe	29,3 %
Le Theil-de-Bretagne	32,1 %	Thourie	35,7 %
Total des communes			27,3 %

Enquête en population générale | 2022 | © Kainotomía

1 ENJEU MAJEUR

Organiser des pôles de vie accessibles à tous.



À RETENIR CONCERNANT LES SERVICES AUX FAMILLES.



Des populations jeunes en augmentation sur le territoire intercommunal, principalement concentrées dans la moitié nord de l'EPCI.



Un taux de couverture global intercommunal de l'accueil du jeune enfant satisfaisant mais une nécessité de développer et de renforcer l'accessibilité des services de garde pour les 0 à 3 ans notamment au regard de la couverture en accueil collectif qui est faible et disparate.



Une couverture en termes d'ALSH et d'espaces jeunes assez forte dans la Communauté de Communes mais une nécessité de consolider l'équité d'accès à cette offre de services enfance-jeunesse pour l'ensemble des communes.



Des personnes âgées de plus en plus nombreuses sur le territoire avec certaines communes plus concernées par le vieillissement de la population (Marcillé-Robert, Martigné-Ferchaud et Retiers).



Une nécessité d'adapter le territoire à ce vieillissement de la population et de renforcer l'offre de services à destination des seniors.

1 INDICATEUR

Parts de répondants au questionnaire qui estiment que les services à destination de l'enfance-jeunesse ne sont pas suffisants - 2022 - (En %).

Territoires	% de répondants	Territoires	% de répondants
Amanlis	14,3 %	Marcillé-Robert	30,4 %
Brie	26,1 %	Martigné-Ferchaud	47,5 %
Chelun	51,6 %	Retiers	23,1 %
Janzé	21,4 %	Sainte-Colombe	36,2 %
Le Theil-de-Bretagne	28,6 %	Thourie	31,0 %
		Total des communes	26,9 %

Enquête en population générale | 2022 | © Kainotomía

3 ENJEUX MAJEURS

Développer et renforcer l'accessibilité des services de garde à destination des 0 à 3 ans.

Consolider l'équité d'accès à l'offre de services enfance-jeunesse.

Adapter le territoire au vieillissement de la population et renforcer l'offre de services à destination des seniors.



À RETENIR CONCERNANT L'ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX.



La présence, dans la communauté de communes, de familles plus fragiles socialement et économiquement et principalement au sud de l'EPCI.



La présence de CCAS, du CDAS et de France services dans l'ensemble des communes du territoire d'observation.



Des services et partenaires institutionnels qui restent concentrés dans les villes pôles et principalement au nord de l'EPCI.



L'absence de centralisation et de structuration de l'offre des services sociaux à l'échelle intercommunale.



Des besoins spécifiques liés : À l'accessibilité géographique et numérique des services ; Au renforcement du partenariat entre acteurs du social à l'échelle intercommunale.

1 INDICATEUR

Parts de répondants au questionnaire qui éprouvent des difficultés légères à intenses dans leur accès aux services et prestations sociales - 2022 - (En %).

Territoires	% de répondants	Territoires	% de répondants
Amanlis	31,2 %	Marcillé-Robert	17,4 %
Brie	23,9 %	Martigné-Ferchaud	32,5 %
Chelun	41,9 %	Retiers	27,6 %
Janzé	24,7 %	Sainte-Colombe	17,2 %
Le Theil-de-Bretagne	35,7 %	Thourie	31,0 %
Total des communes		27,3 %	

Enquête en population générale | 2022 | © Kainotomía

1 ENJEU MAJEUR

Améliorer l'équité d'accès aux droits sociaux (pour les différents publics et les différentes communes).



À RETENIR CONCERNANT L'ACCÈS AUX SOINS.



Un nombre de médecins généralistes qui se maintient et un nombre de spécialistes en augmentation.



Un territoire qui demeure moyennement doté en services de soins avec une moindre accessibilité aux soins, selon la typologie de l'IRDES (Institut de Recherche et de Documentation en Économie de la Santé).



Des services essentiellement concentrés dans les villes pôles (Janzé, Retiers, Martigné-Ferchaud) mais plutôt au nord de l'EPCI.



Des difficultés fortes d'accès aux soins révélées par les répondants au questionnaire notamment concernant la médecine spécialisée.



Des besoins spécifiques liés : À l'accessibilité géographique des services ; Au manque de disponibilité des professionnels en place ; À l'absence de centralisation et de structuration de l'offre à l'échelle intercommunale.

1 INDICATEUR

Parts de répondants au questionnaire qui éprouvent des difficultés légères à intenses dans leur accès aux soins - 2022 - (En %).

Territoires	% de répondants	Territoires	% de répondants
Amanlis	36,4 %	Marcillé-Robert	26,1 %
Brie	39,1 %	Martigné-Ferchaud	50,8 %
Chelun	51,6 %	Retiers	42,7 %
Janzé	43,6 %	Sainte-Colombe	31,0 %
Le Theil-de-Bretagne	51,8 %	Thourie	64,3 %
Total des communes		43,9 %	

Enquête en population générale | 2022 | © Kainotomía

1 ENJEU MAJEUR

Améliorer l'équité d'accès aux soins (pour les différents publics et les différentes communes).



À RETENIR CONCERNANT LA VIE SOCIALE.



Un bon dynamisme associatif, porté par 536 associations, réparties dans l'ensemble des communes observées.



La présence d'un Espace de Vie Sociale (EVS) ayant un agrément délivré par la CAF et 20 % des associations du territoire d'observation qui s'investissent dans le champ des loisirs et de la vie sociale.



Une bonne participation des habitants à la vie locale via les associations.



Des habitants qui souhaitent continuer à s'investir dans les associations et porter des actions dans les domaines de l'environnement, du sport et de la culture.



Une attention particulière à apporter aux questions d'isolement pour des publics qui pourraient être fragilisés : Les personnes de 60 ans et plus, Les femmes ; Les personnes qui vivent seules.

1 INDICATEUR

Parts de répondants au questionnaire prêts à devenir membre ou bénévole dans une association de leur commune dans les prochains mois - 2022 - (En %).

Territoires	% de répondants	Territoires	% de répondants
Amanlis	18,2 %	Marcillé-Robert	30,4 %
Brie	19,6 %	Martigné-Ferchaud	38,3 %
Chelun	25,8 %	Retiers	22,1 %
Janzé	25,2 %	Sainte-Colombe	18,6 %
Le Theil-de-Bretagne	14,3 %	Thourie	23,8 %
Total des communes		24,5 %	

Enquête en population générale | 2022 | © Kainotomía

1 CONSTAT

Un bon dynamisme associatif à entretenir.



L'analyse des indicateurs statistiques et des données collectées dans le cadre du questionnaire à la population et des entretiens qualitatifs a permis de brosser le portrait social des différentes communes du territoire d'observation et d'appréhender les besoins des habitants dans différents champs de leur vie quotidienne : emploi, habitat, mobilité, accès aux services et vie sociale. Ces besoins ont été synthétisés sous la forme d'orientations stratégiques qui pourront constituer une base de travail pour développer des projets et actions en accord avec les besoins de la population.

	Orientation 1	Renforcer l'accompagnement social et professionnel des 15 à 24 ans.
	Orientation 2	Améliorer et adapter le parc de logements à la diversité des ménages et des parcours résidentiels.
	Orientation 3	Faciliter les déplacements intra et intercommunaux.
	Orientation 4	Organiser des pôles de vie accessibles à tous.
	Orientation 5	Développer et renforcer l'accessibilité des services de garde à destination des 0 à 3 ans.
	Orientation 6	Consolider l'équité d'accès à l'offre de services enfance-jeunesse.
	Orientation 7	Adapter le territoire au vieillissement de la population et renforcer l'offre de services à destination des seniors.
	Orientation 8	Améliorer l'équité d'accès aux soins et aux droits sociaux (pour les différents publics et les différentes communes).



SARL Kainotomía



38 rue Saint Georges – 35 000 Rennes



contact@kainotomia.fr



07 50 02 20 36



www.kainotomia.fr